**Procès-Verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l’U.D.S.L.L du 11 Septembre 2018**

Présents Membres du bureau: Nicolas GASNIER - Françoise CAVALERIE - Anthony CHANCEREL - Bruno IMBERT - Philippe JANVIER - Stéphane METAIS - Franck THEROUX - Eric DANGLETERRE -

Daniel LEJEUNE - Claude CASSON

Absent excusé : Vincent DUMONT

Contacts :

Bruno Imbert : licences@leolagrangevolley72.fr.

Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr

Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr

Philippe : [tresorerie@leolagrangevolley72.fr](mailto:tresorerie@leolagrangevolley72.fr) Nouvelle adresse

Responsables de clubs présents :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2F OPEN JS Changé 1 | Raynald Lallier | Présent |
| 2F OPEN JS Changé 2 | Yann BESCOND | Présent |
| A.P.M | Nicolas Gasnier | Présent |
| ASCEMMA 2, 3,4 | Françoise Cavalerie | Présent |
| ASPTT Le Mans 1 | Francis Louazé | Présent |
| ASPTT Grossacs | Jean Philippe Ghistelinck | Excusé non représenté |
| EG Rouillon 1 | Franck Théroux | Présent |
| EG Rouillon 2 | Philippe Janvier | Présent |
| GSOS Agence TEN | Éric Edmont | Présent |
| La Chapelle-Saint-Aubin | Stéphane Baugnies | Présent |
| La Ferté Baudin | Lionel Chaumier | Excusé non représenté |
| Mairie 1 | Yan Pasbecq | Présent |
| Mairie 2 | Anthony Chancerel | Présent |
| Parigné 2 | Jérome Delorme | Absent et non représenté |
| Parigné 3 Corsaires | Joël Gigou | Non Excusé |
| RENAULT | Emmanuel Berry | Présent |
| TIBCO | Vincent Dumont | Excusé et représenté par Franck Albesa |
| Valeo | Patrick Laporte | Présent |

Présents : 14 responsables d’équipes. **Quorum atteint**

Membres présents : Joël Chanteau

**Début de la séance 20 H 15**

AG du 07 Juin 2018

* Adoption à l’unanimité du Pv de l'AG de rentrée du 07/06/2018
* 20 votes pour

Présentation du Championnat 2018/2019

* Début le lundi 24 Septembre 2018
* Dernière saisie de licences le mardi 18 Septembre 2018
* Fin du championnat la semaine du 01 Avril 2019
* Présentation calendrier Excel saison 2018-2019
* Parigne 2 et Tibco ne fusionnent pas
* Toutes les équipes sont inscrites, **date butoir vendredi 14 Septembre 2018**
* Constitutions provisoire, en fonction des rapprochements et des retraits d’équipes
* Asptt 1 veut rester en poule 2
* Aucune réponse de Parigné Corsaires
* Création de nouvelles équipes :
  + EGR
  + Parigné 3
* Au jour de l’AG, **21 équipes** seraient susceptibles d’être engagées
* Constitution de 3 poules si nombre d’équipes supérieur à 20
* Si 3 poules, 7 équipes par poule et on s’en tient au classement du dernier championnat.
* Constitution de 2 poules si nombre d’équipes inférieur ou égal à 20
* Poule 1 – 10 équipes
* Poule 2 – 10 équipes
* Nous attendons donc la date butoir pour prendre une décision et la commission sportive tranchera

Challenge Alain Mottier 2018

* Début le 23 Avril 2019
* Envoi des inscriptions par Franck début Janvier 2019
* Fin le 27 Mai 2019 (sauf pour les finalistes)
* Même formule que l’année dernière
* Lieu de la finale à déterminer (Victor Lair ou Rouillon)

Enregistrement des licences

* Si le licencié était enregistré sur le site la saison dernière, lui faire remplir le questionnaire de santé et scanner l’attestation médicale
* Nouveau joueur ou interruption de plus d’un an : Certificat médical de moins de 3 mois
* Inscription d’un nouveau joueur ayant une licence FFVB : Scanner licence FFVB si certif de moins de 3 mois. Sinon, fournir un certificat médical.
* Pour la saisie de la date de naissance, ne pas oublier la barre « / » ex : 02/03/1995
* Code couleur dans l’ordre des années pour le certificat : Vert foncé, vert pale, orange et rouge

Site Internet

* Tuto sur Comment inscrire un joueur ? Comment sortir son calendrier ?
* **NOUVEAU** : Attestation + questionnaire médical en page d’accueil
* Galerie photo à développer pour le rendre plus vivant
* Léo Lagrange nous propose de créer un compte Facebook. Nous refusons à l’unanimité.

RGPD

* Pour la gestion des données sur Filéo, le prestataire s’en occupe.
* Il n’y a pas d’obligation sur la durée de conservation des données à partir du moment où on peut le justifier.
* Léo Lagrange conservera les données 5 ans
* Il ne faudra pas oublier de remplir la partie « droit à l’image » sur le bulletin d’adhésion que vous recevrez
* Sur notre site, 3 administrateurs ont accès aux données personnels (Bruno pour les licences, stephane pour la gestion du site et Le Président)
* Les responsables d’équipes ont accès aux coordonnées des autres responsables mais pas des joueurs des autres équipes

Divers

* Assurance : rappel des consignes :
  + Si soucis : Mail Françoise sur l’adresse [assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr)
  + Coupon IA sport à lui transmettre que l’on souscrive ou pas l’assurance
* Arbitrage : même règles que la saison dernière
* Qui compte investir dans un jeu de maillots ? Eventuellement l’ASPTT. Le logo Léo Lagrange doit figurer dessus pour bénéficier de l’aide financière
* Fête du sport : refusé faute de place
* Date PSC 1 : Samedi 24/11/2018. 7 stagiaires mini et 10 maxi.

**Réponse avant le 1er novembre 2018**

**Fin de l’AG, 21h45**, suivie du pot de l’amitié

Le Président : Nicolas Gasnier